

ès sera d'Avignon, sur le secteur
:5 h à 12 aménagé par l'Association des
d'une Amis des Cèdres
- Les Gorges de la Véroncle à

Dans le massif du Luberon :
- La Cédrale du Petit Luberon,
sur sa partie balisée
- Le Fort de Buoux

1,42 €/L

LES PEINTRES DE LA COULEUR

NT Une chute fatale ard de 25 ans ur le coup

terre. La possibilité que la machine soit expertisée est dans les mains du procureur de la République.
Les pompiers de Vaison-la-Romaine n'ont rien pu faire pour le réanimer, Guillaume Roure est décédé sur cette ligne droite à proximité des campings qui longent la départementale.
Le jeune homme aidait ses parents dans la pizzeria "La Farigoule" au centre du village. Plus jeune, il avait joué aussi dans le club de football du RGM qu'avait présidé son père Michel, également ancien élu du conseil municipal.
C'est dire si le village au pied du Ventoux est sous le choc.

EXPRESS

L'AYGUES voir arraché le sac à main loit être reconvoqué

de Châteaurenard doit être de r les policiers d'Orange, soupçonné : à main d'une dame de Camaret- dans une voiture, son signalement ix forces de l'ordre qui l'ont eures plus tard à Orange. Il a nié les bre. Mais rebondissement : après r les policiers, le conducteur de la aits dont il est soupçonné. Pour : Châteaurenard n'a pas répondu : procureur de la République s'il fera chercher l'individu à son ndera à Châteaurenard de le

jeur : une petite quantité g américain et un couteau

ois, tout juste majeur, a été : à un contrôle de routine par les s ont trouvé sur lui quelques e cannabis, mais surtout un poing eau. Ces deux objets étant des ie. Au cours d'une perquisition, les ouvé quelques graines de semence. smis au procureur de la République uite à donner.

tui pour vol de sac à main

24 et 33 ans comparaîtront : tribunal correctionnel d'Avignon : à main accroché à une chaise, ue du centre-ville. Ils reconnaissent x se trouvait en situation itoire.

euse : il sort un couteau

SÉCURITÉ Police, gendarmerie et Justice tentent de répondre au boom des incivilités

Les professionnels de santé sous haute protection



Le Dr Isabelle Guéroult, membre du conseil de l'ordre des médecins, le Dr Abromont, président de l'ordre des médecins du Vaucluse, le lieutenant-colonel Bruno Roguiez, n°2 du groupement de gendarmerie du Vaucluse, le préfet, François Burdeyron, le procureur de la République d'Avignon, Bernard Marchal, le directeur départemental de la sécurité publique, le commissaire divisionnaire Jean-Pierre Sola, la présidente du syndicat des pharmaciens du Vaucluse et Annie Palon ont signé le protocole hier à Avignon. Photo DJ/J-F.G.

VAUCLUSE

Médecins, infirmiers, pharmaciens et urgentistes sont de plus en plus souvent la cible d'incivilités, menaces, voire agressions. Un phénomène auquel n'échappe pas le département. L'an dernier, police et gendarmerie ont même recensé 70 affaires, un chiffre qui serait loin de refléter la réalité à en croire le préfet.
François Burdeyron est, en effet, persuadé que beaucoup d'entre eux hésitent à déposer plainte. « Soit parce qu'il s'agit de comportements infrapénaux, mais très dérangeants, soit par crainte de représailles », estime-t-il.
Conséquence : des quartiers où les médecins hésitent à se rendre ou à s'installer, note le Dr Abromont, président de l'ordre des médecins, notamment quand il s'agit de femmes seules, et de moins en moins de volontaires pour les gardes de nuit.

Vers la mise en place d'un système d'alerte géolocalisée ?

Préoccupé par cette situation, le procureur de la République d'Avignon rappelle, pourtant, que les professionnels de santé assurent un service public. « Ils sont là pour rester auprès de ceux qui ont besoin d'eux, en particulier les plus faibles ».
Afin d'inverser la tendance, les pouvoirs publics ont initié un partenariat

avec les professionnels. À cela un double objectif. Psychologique d'abord, car les professionnels doivent avant tout se sentir soutenus et les délinquants menacés. Opérationnel ensuite, pour des interventions plus rapides des forces de l'ordre, des dépôts de plainte plus faciles et des conseils de protection anticipés.
Un dispositif qui pourrait être appelé à évoluer au cours des prochaines années selon les besoins des praticiens. L'exemple le plus frappant étant la mise en place d'un système d'alerte géolocalisée.
Un stade qui n'a pas encore été atteint en Vaucluse. Pour l'heure, professionnels de santé et forces de l'ordre s'accordent à di-

Police et gendarmerie proposent des consultations techniques

re que le dispositif pêche par manque d'informations. Le commissaire Sola, patron des policiers du département, insiste d'ailleurs pour rappeler que « seule une connaissance exhaustive du phénomène permettra d'orienter efficacement les actions de protection et de prévention ».
Des actions de prévention qui passent, notamment, par consultations techniques, indique, pour sa part, le lieutenant-colonel Roguiez. Le n° 2 de la gendarmerie vauclusienne souligne, ainsi, que ses ser-

REPÈRES

LES CORRESPONDANTS

Police et gendarmerie ont désigné deux correspondants, comme interlocuteurs privilégiés des professionnels.

RECOMMANDATIONS AUX PROFESSIONNELS

L'ordre des médecins, qui défend aussi les intérêts des hospitaliers, le syndicat des pharmaciens s'engagent à donner un certain nombre de conseils à leurs adhérents. Un guide pratique a été édité.

CONSIGNES AUX ÉLUS

Il est recommandé aux maires d'implanter des caméras de surveillance aux abords des pharmacies.

DÉPÔT DE PLAINTE

Pour faciliter les démarches, les plaintes peuvent être prises sur rendez-vous. Les victimes peuvent se faire domicilier à leur cabinet, au commissariat ou à la gendarmerie.

ÉCHANGE D'INFORMATIONS

Les services du procureur s'engagent à informer les professionnels des suites procédurales et ces derniers s'engagent à informer forces de l'ordre et services judiciaires des faits commis.

RENCONTRE ANNUELLE

Une fois par an, les partenaires feront le bilan des actions et fixeront les nouvelles orientations.

vices peuvent dispenser, par exemple, des conseils aux pharmaciens désireux de placer leur officine sous vidéo protection.

Des praticiens considérés, eux aussi, « comme des prestataires de services, qui doivent délivrer des médicaments sans autre forme de discussion, parfois avec des ordonnances falsifiées sur ordinateur », rapporte Annie Palon du syndicat des pharmaciens.

Jean-François GARCIN

ENQUÊTE Quatre blessés lundi, quartiers des Broquetons

SORTIE DE ROUTE Ils percutent un poteau EDF

VAUCLUSE MATIN
26/07/2012